



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration des représentant-es de la
FSU au CAEN du 7 décembre 2021

Mesdames, messieurs les membres du CAEN,

Nous profitons de ce CAEN pour dénoncer le silence assourdissant du gouvernement et particulièrement du ministre de tutelle après la publication du Figaro Magazine du 12 novembre 2021, stigmatisant les enseignements contre le racisme et contre les discriminations et les stéréotypes de genre et accusant de « complot organisé » les enseignant-es... Le silence du Ministre vaut-il approbation ?

Permettez-nous de dire en préliminaire l'importance d'enseigner les valeurs de liberté, égalité, fraternité à des jeunes élèves confrontés à la banalisation des discours racistes complaisamment relayés par les médias et les réseaux sociaux. Confrontés elles et eux aussi à la ségrégation et l'oppression qui dessinent un monde d'inégalités, où sévissent des politiques hostiles aux pauvres, aux jeunes, comme aux migrant-es décédé-es en mer faute de politiques d'accueil respectueuses de ces valeurs. Nos élèves, comme nous toutes et tous, sont témoins des inégalités entre les très riches - qui profitent des mesures fiscales et sociales du gouvernement et les très pauvres radié-es de pôle emploi et malmené-es par la réforme de l'assurance chômage. Pour nombre d'entre elles et eux, les inégalités alimentaires, le défaut d'accès aux soins, la précarité énergétique, les discriminations ne sont pas que des sujets de débats théoriques mais une réalité à vivre.

Nous ne ferons pas le bilan de 5 années du gouvernement lors de ce CAEN, nous y serions encore en fin de semaine. Mais, les décisions proposées par cette instance résument à elles seules en 5 ans de démantèlement du service public d'éducation, de mépris envers les personnels administratifs comme enseignants, de cadeaux au privé, d'abandon d'une ambition pour l'École, de casse des diplômes. Et notre académie participe pleinement à ces reculs : suppression massive de postes dans le second degré depuis plusieurs années, dédoublement des classes en éducation prioritaire faits à moyens constants, carte de formation en forme de cadeau annuel pour l'enseignement catholique et les MFR, fermeture de l'EREA des Sables d'Olonne. L'instauration de Contrats Locaux d'Accompagnement se superpose à l'actuelle carte de l'Éducation Prioritaire et risque fort de s'y substituer à terme nous n'en doutons pas malgré le recul ministériel sur ce qui avait été annoncé par la rapportrice l'an passé. Il aurait été si simple d'élargir la carte de l'Éducation Prioritaire en y intégrant ces écoles et ces établissements et en les dotant des

moyens, notamment humains, nécessaires à la réduction des inégalités. Le récent rapport de la DEPP sur les évaluations a montré que ces dernières se sont accrues en 5 ans entre élèves de milieu favorisé et défavorisé. Autre cadeau fait à l'enseignement privé : l'intégration d'établissements à ce dispositif permettant l'accès à un nouveau financement public ! La FSU tient à dénoncer à nouveau l'utilisation de l'argent public pour l'enseignement privé. Nous estimons que cela participe au maintien des inégalités.... La région participe pleinement à ce démantèlement en subventionnant le dispositif Espérance Banlieue ou les écoles de production. Plutôt que de financer des écoles privées hors contrat comme sous contrat, la région gagnerait à rénover les lycées, les installations sportives, à proposer des formations qualifiantes dans le public, à ne pas privatiser des missions que les lois de décentralisation lui ont transférées.

Nous profitons de la présence d'élu.es pour rappeler qu'un rapport sénatorial, vient d'annoncer que le décrochage salarial des enseignant·es est flagrant depuis plusieurs années et qu'il est urgent d'augmenter les salaires. La FSU avec la CGT et Solidaires a rappelé à Madame De Monchalin la nécessité de lever le gel du point d'indice. Il va de soi qu'en l'absence de réponse favorable à cette revendication, la FSU, dans un arc unitaire le plus large possible, prendra ses responsabilités en appelant les travailleur·euses à se mobiliser.

Carte de formation et situation des lycées publics, éducation nationale et agricole, nos demandes :

- un bac pro CGEA (conduite et gestion de l'entreprise agricole) à St Herblain
- un bac pro TCPJ (technicien vente produit de jardin) à Nantes (Grand Bloterreau)
- un bac pro TCV produits alimentaires et boisson à Angers (lycée du Fresne)

Dans les lycées professionnels (labellisés ou non, lycée des métiers), l'offre de formation n'est pas adaptée aux besoins des jeunes. La majorité des établissements proposent soit des CAP soit des bacs pros par filière. La FSU a régulièrement signalé le manque de mobilité des jeunes. L'orientation post troisième se fait sur des critères géographiques. Un·e élève qui souhaite préparer un bac pro dans un métier du bois dans le nord Sarthe doit, soit partir au Mans, soit faire un CAP à Mamers. Cette situation est un exemple parmi tant d'autres.

L'offre de formation pour les métiers suivants : boulangerie, esthétique, coiffure ... est quasiment inexistante dans les lycées professionnels publics. Les quelques sections existantes ont des taux de pression très importants, alors : pourquoi ne pas développer ces filières ? Si la raison est de ne pas concurrencer l'apprentissage, (pour lequel le CAEN ne dispose d'ailleurs d'aucune information) il est utile de

rappeler ce qu'il s'est passé pour l'industrie horlogère en Suisse. La formation professionnelle en Suisse est assurée uniquement par apprentissage. Pendant les années 70, la concurrence des montres japonaises l'a pratiquement fait disparaître. Plus de production en Suisse donc plus de formation. L'industrie suisse s'est reconvertie dans le haut de gamme, mais elle n'avait plus de main d'œuvre qualifiée formée sur place. Depuis cette période, les élèves de lycée professionnel français, vont travailler et font leurs stages en Suisse.

Une fois encore, l'offre de formation proposée conjointement par le Rectorat, la DRAF et la Région, pour la rentrée 2022 se caractérise pour les lycées publics, par sa très grande pauvreté, ses choix idéologiques et son manque criant d'ambition pour les jeunes et nos territoires. Pauvreté avec seulement 2 ouvertures nettes de CAP (22 places) pour les lycées relevant de l'EN et rien pour l'EAP ! La situation de l'enseignement agricole public qui se voit priver de toute possibilité d'ouverture quand l'enseignement agricole privé obtient 4 ouvertures nettes dont 3 au bénéfice des MFR, illustre bien une politique partisane qui choisit délibérément de favoriser l'enseignement privé.

Limiter le nombre des ouvertures et les restreindre au seul niveau du CAP (les seules ouvertures en bac pro se faisant par redéploiement et aucune formation de BTS n'étant proposée) ne fait pas une politique à la hauteur des enjeux de formation que nous avons à relever!

Soyez assuré·es Mesdames et Messieurs les membres du CAEN, que la FSU et ses syndicats nationaux, ne renoncent pas. Nous ne renonçons pas à défendre et promouvoir le Service Public d'Éducation et à porter un projet éducatif gage pour les élèves-étudiant·es, salarié·s, chomeur·euses d'une élévation de leur niveau de savoirs, de culture et de qualification, d'une promotion sociale, de leur émancipation.